

L'accidentalité routière dans les Hauts-de-Seine

PARIS, le 12 juin 2025

Baromètre du mois de **mai 2025**

Données provisoires
(issues des remontées rapides et bilans consolidés)
comparées aux données consolidées de 2024

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés
Mai 2025 (provisoires rapides)	211	5	232
Mai 2024 (chiffres consolidés)	207	1	238
Différences 2025 / 2024	+ 4	+ 4	- 6
Évolutions 2025 / 2024	+ 1,9 %	+ 400,0 %	- 2,5 %
Évolutions "Île-de-France" 2025 / 2024	+ 7,6 %	+ 76,5 %	+ 6,6 %

Accidents mortels du mois : 5 personnes tuées en mai 2025

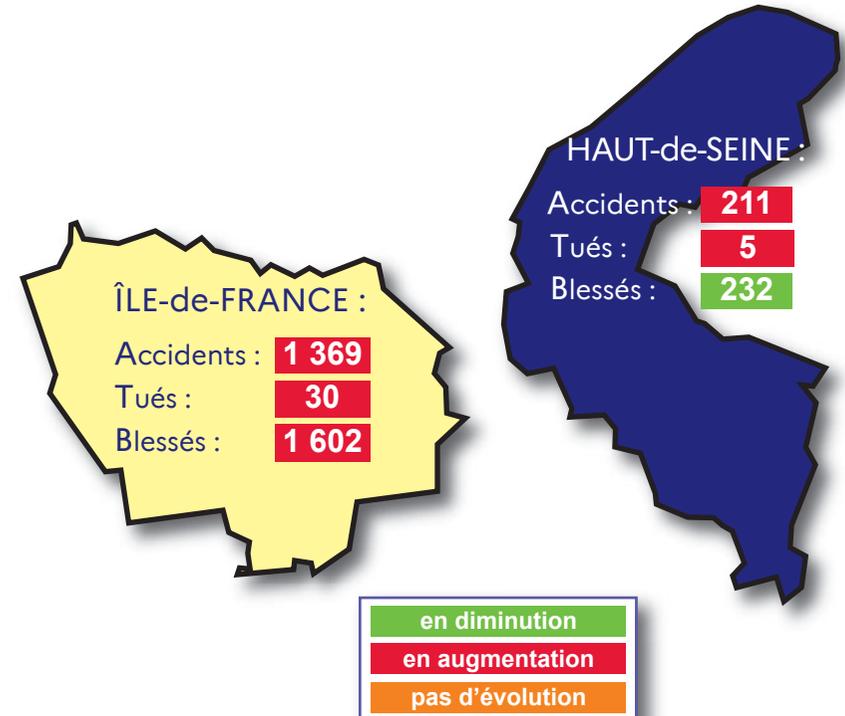
Le 14 mai 2025 (9h55) à Gennevilliers, sur l'autoroute A15 au PR 4.700 dans le sens vers Paris, un véhicule utilitaire circulant sur la 4e voie (sur 5) s'est déporté vers la voie la plus à gauche au moment où arrivait une moto lourde circulant en inter-files. Cette dernière a percuté le rétroviseur gauche du véhicule ce qui a occasionné la chute de son conducteur alors que la moto a été projeté sur l'arrière d'un véhicule de tourisme. La victime, un homme âgé de 39 ans, est décédée à l'hôpital en fin d'après-midi.

Le 16 mai 2025 (00h05) à Châtenay-Malabry, sur l'autoroute A86 au PR 57.170 dans le sens extérieur, lors du dépassement d'un camion poubelles, une moto qui circulait voie de gauche a subi l'effet d'un guidonnage (oscillation soudaine et violente du train avant). Cette perturbation a occasionné la perte de contrôle de l'engin par son conducteur qui a chuté, puis s'est fait rouler dessus par le véhicule de tourisme qui le suivait. La victime, un homme âgé de 26 ans, est décédée sur les lieux.

Le 20 mai 2025 (10h05) à Clichy, à l'angle rue du Général Roguet/ rue Villeneuve, dans un secteur en travaux, un piéton a emprunté de façon régulière un passage piéton protégé alors qu'un tractopelle effectuait une marche arrière avant que ce dernier ne roule sur le piéton. La victime, une femme âgée de 80 ans, est décédée sur les lieux quelques minutes après.

Le 20 mai 2025 (23h25) à Saint-Cloud, place Georges Clemenceau, un tricycle à moteur > 125 cm3 a violemment percuté de face une glissière en béton installée pour isoler une zone en travaux. La victime, un homme âgé de 58 ans, est décédée une heure plus tard dans le SMUR lors de son transport.

Le 23 mai 2025 (1h57) à Neuilly-sur-Seine, au 65 boulevard du Commandant Charcot, une moto lourde circulant à l'approche du carrefour a violemment percuté un poteau de feu piéton (situé au niveau de la route de la Muette) ce qui a occasionné la perte du casque pour son conducteur. La victime, un homme âgé de 61 ans, est décédée sur les lieux moins d'une heure plus tard.



Usagers tués en 2025	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2025	Part en %
ou EDP				1		1		2	22,2%
ou EDP motorisé								0	0%
			1	2	3			6	66,7%
								0	0%
								0	0%
Autres usagers						1*		1	11,1%
Total 2025	0	0	1	3	3	2	0	9	
Part (en %)	0%	0%	11,1%	33,3%	33,3%	22,2%	0%		100%

* Passager d'un véhicule sanitaire

	Janvier (données consolidées)	Février (données consolidées)	Mars (données consolidées)	Avril (remontées rapides)	Avril (remontées rapides)	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2025	Cumul 2024	Différence 2025/ 2024	Évolution 2025/ 2024	Évolution Île-de-France 2025/ 2024
Accidents	176	159	185	236	211								967	1 034	- 67	- 6,5 %	0,0 %
Tués	1	2	1	0	5								9	10	- 1	- 10,0 %	- 6,4 %
Blessés	198	172	209	274	232								1 085	1 173	- 88	- 7,5 %	- 0,7 %

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Juin 2024/ Mai 2025	2 412	22	2 729
Juin 2023/ Mai 2024	2 551	18	2 942
Différences 2025/ 2024	- 139	+ 4	- 213
Évolutions 2025/ 2024	- 5,4 %	+ 22,2 %	- 7,2 %
Évolutions Île-de-France 2025/ 2024	- 2,2 %	- 11,1 %	- 2,6 %

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins précises que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).